

Création du poste de Commissaire au bien-être et aux droits des enfants

*Mémoire de l'Observatoire
des tout-petits*



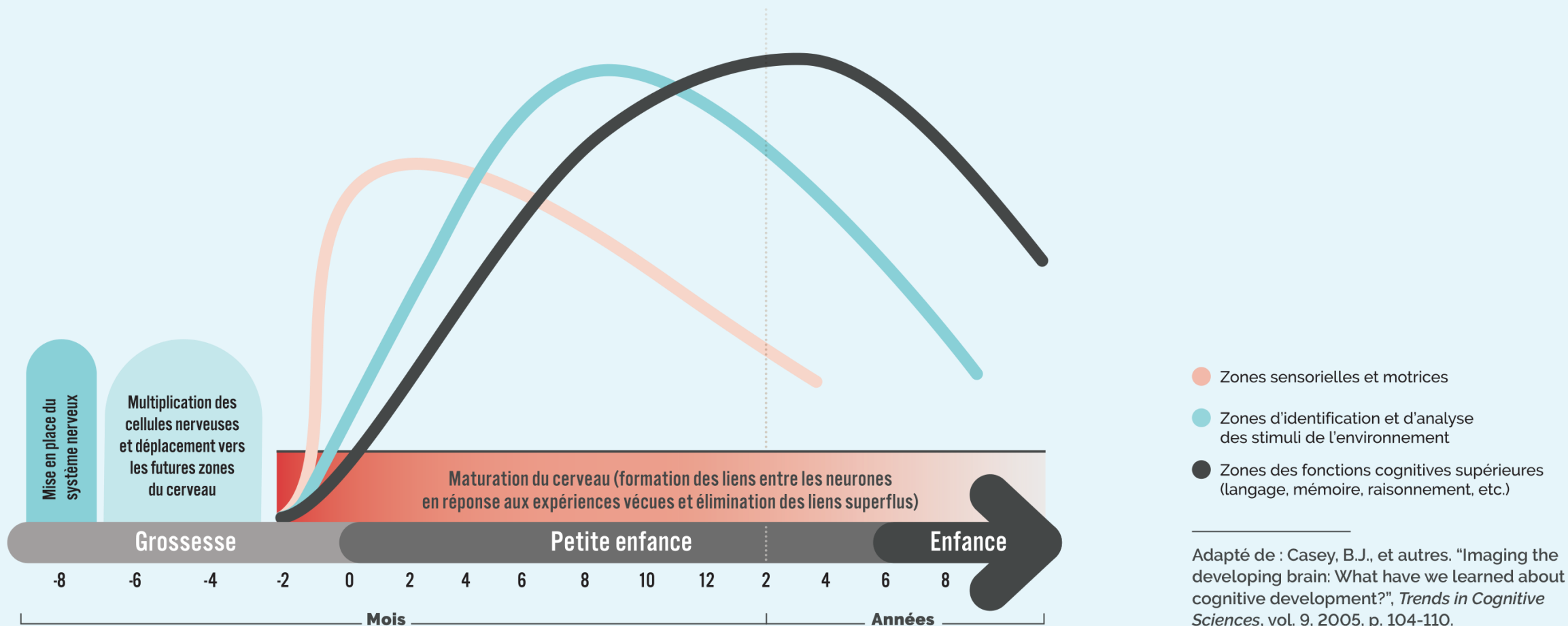
SOMMAIRE EXÉCUTIF

- Au-delà de l'amélioration de la trajectoire de services de prévention, agir de façon préventive signifie aussi d'améliorer les conditions de vie pour nous assurer que chaque enfant, sans exception, puisse naître, se développer et s'épanouir dans la dignité, et ce dès sa conception jusqu'à l'âge adulte.
- Le commissaire doit porter un regard vaste sur l'ensemble des politiques publiques qui influencent le développement des tout-petits, tout en ayant un regard particulier pour les enfants qui subissent des inégalités.
- Nous souhaitons qu'à l'issue des travaux, le rôle du commissaire sera clarifié et complémentaire aux organisations déjà présentes dans l'écosystème, et qu'il ait les outils et ressources nécessaires afin de réaliser pleinement et efficacement son mandat.

A pregnant woman with dark skin is shown from the waist up, wearing a dusty rose-colored, sleeveless, form-fitting dress. She is gently holding her pregnant belly with both hands. Her left hand is positioned higher on her abdomen, near her waist, and her right hand is lower, near her hip. She is wearing a ring on her left ring finger. The background is a soft, out-of-focus light color. On the left side of the image, there is a large, dark teal circular graphic containing white text.

**Pourquoi est-il important
d'agir dès la petite
enfance?**

La grossesse et la petite enfance sont des périodes clés du développement humain. Ce qui se passe avant l'âge de cinq ans peut laisser des traces qui pourraient entraîner des problèmes plus tard.



Au-delà de l'amélioration de la trajectoire de services de prévention, agir de façon préventive signifie aussi d'améliorer les conditions de vie pour nous assurer que chaque enfant, sans exception, puisse naître, se développer et s'épanouir dans la dignité, et ce dès sa conception jusqu'à l'âge adulte.

Plusieurs facteurs présents dans la vie de l'enfant peuvent se combiner pour influencer son développement, et même la façon dont ses gènes s'expriment.

**Une relation affective
significative avec
une éducatrice en
milieu de garde**



**Le soutien des adultes
qui l'entourent comme
ses parents, les éducatrices
et les professionnels**

**Des relations stables,
chaleureuses et de
qualité**

**Des expériences
stimulantes**



**L'accès à des
infrastructures
municipales de
qualité**



**L'accessibilité
aux soins de santé
et aux services
sociaux**

**Le dépistage des
problématiques de santé
et de bien-être**



**Des facteurs de protection présents
dans les milieux de vie où grandit
l'enfant peuvent favoriser son
développement.**

C'est le cumul à la fois des facteurs de risque et des facteurs de protection qui influence le développement des enfants.

Exemples de facteurs de risque

- > Parent ou donneur de soins peu sensible aux besoins de l'enfant
- > Maltraitance ou négligence
- > Relations difficiles avec les pairs (amis de la garderie ou du voisinage)
- > Stress parental élevé
- > Style parental coercitif
- > Conflits conjugaux répétés
- > Défavorisation sociale et économique
- > Événements stressants dans la communauté

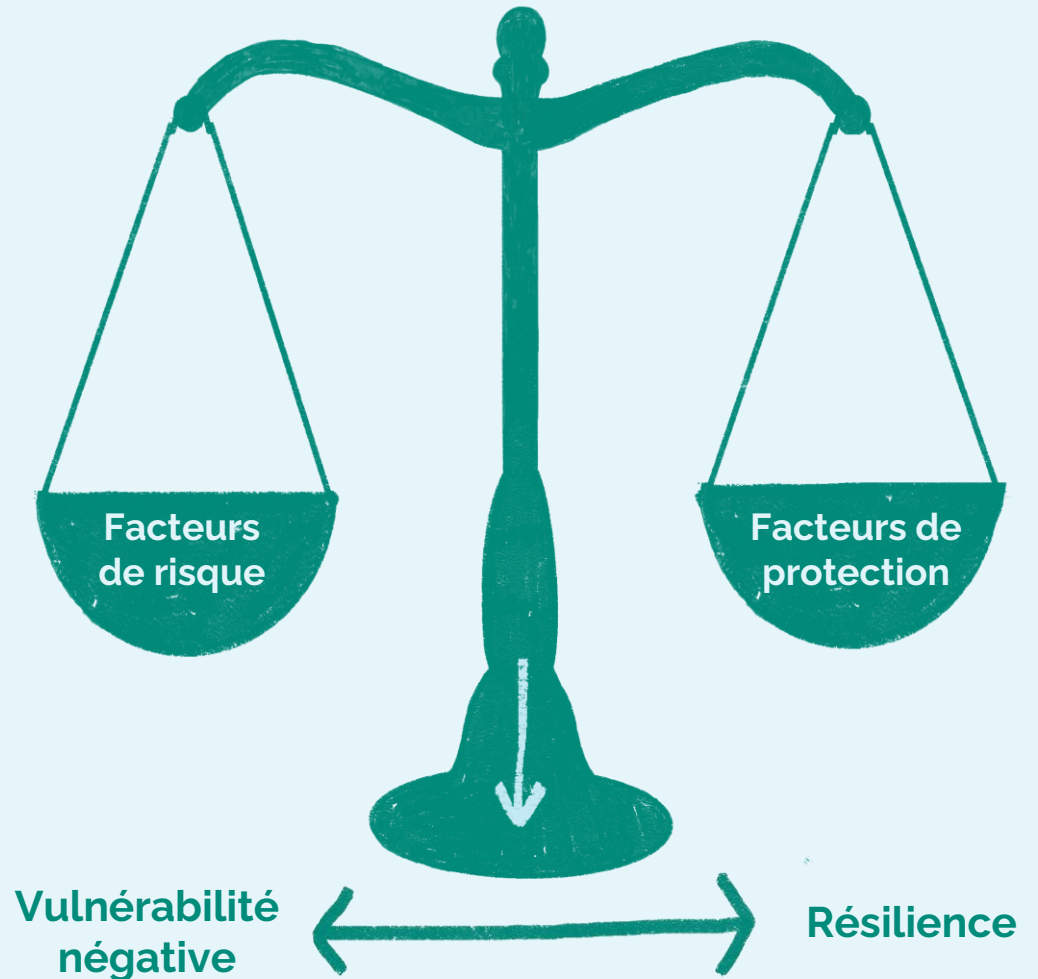


Figure adaptée de Halfon (2007)

C'est pour ces raisons que l'OMS* et l'OCDE** recommandent d'adopter une approche globale en petite enfance.

Les actions **les plus efficaces** sont celles qui intègrent à la fois des interventions directes auprès de l'enfant et des interventions plus larges qui agissent **sur tous les environnements** dans lesquels grandit le tout-petit.***

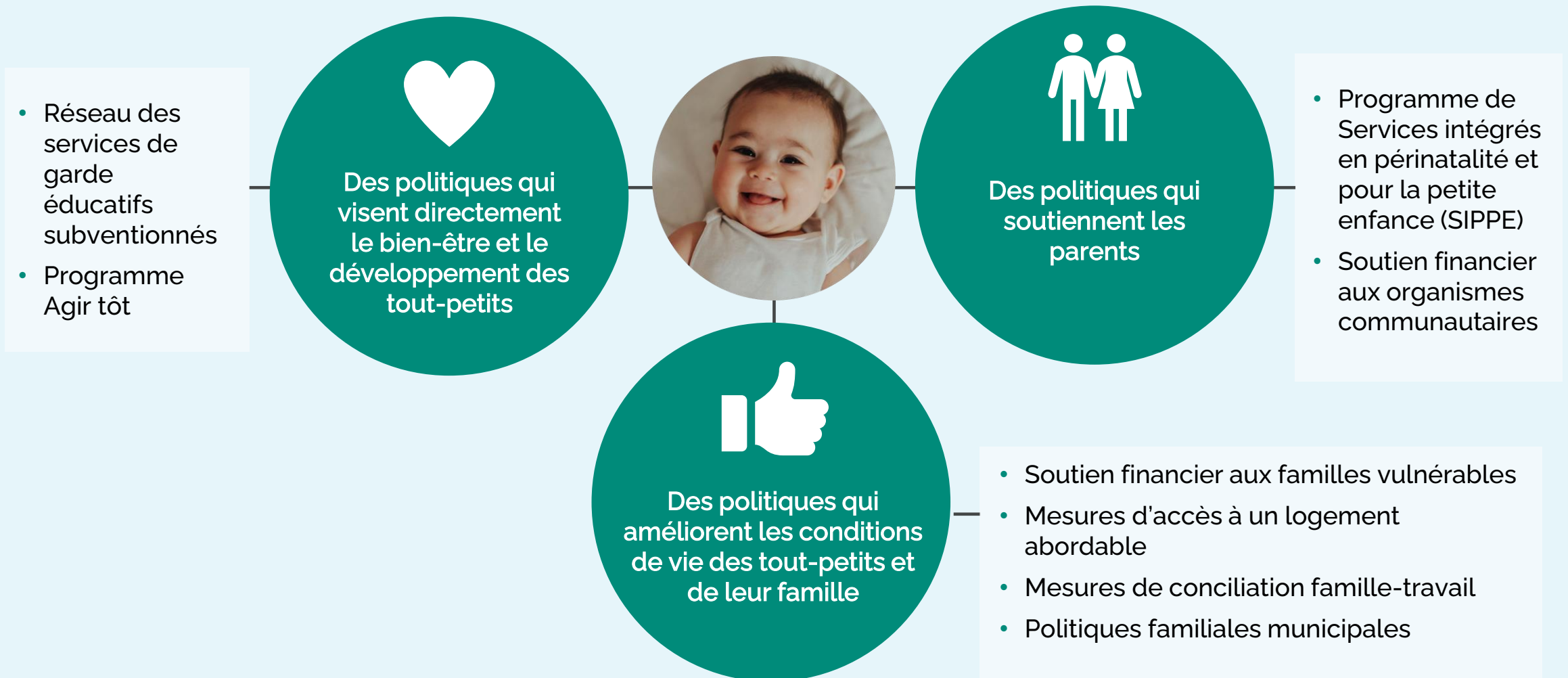


* Organisation mondiale de la santé

** Organisation de coopération et de développement économiques

*** Observatoire des tout-petits, *Que faisons-nous au Québec pour nos tout-petits et leur famille ? Portrait des politiques publiques – 2021*. Montréal, Québec, Fondation Lucie et André Chagnon, 2021.

Ainsi, c'est la somme des politiques, cohérentes entre elles et actualisées dans une vision intégrée, qui est la plus susceptible de favoriser le développement des enfants.





**Un horizon vaste, mais un
regard particulier**

**Ainsi, le commissaire devra embrasser
l'ensemble des politiques publiques qui
influencent le développement des tout-petits,
tout en portant un regard particulier sur les
enfants qui subissent des inégalités.**

Veiller sur l'ensemble des politiques

En matière de prévention, les politiques publiques prises individuellement ne peuvent **agir de façon durable et efficace**.

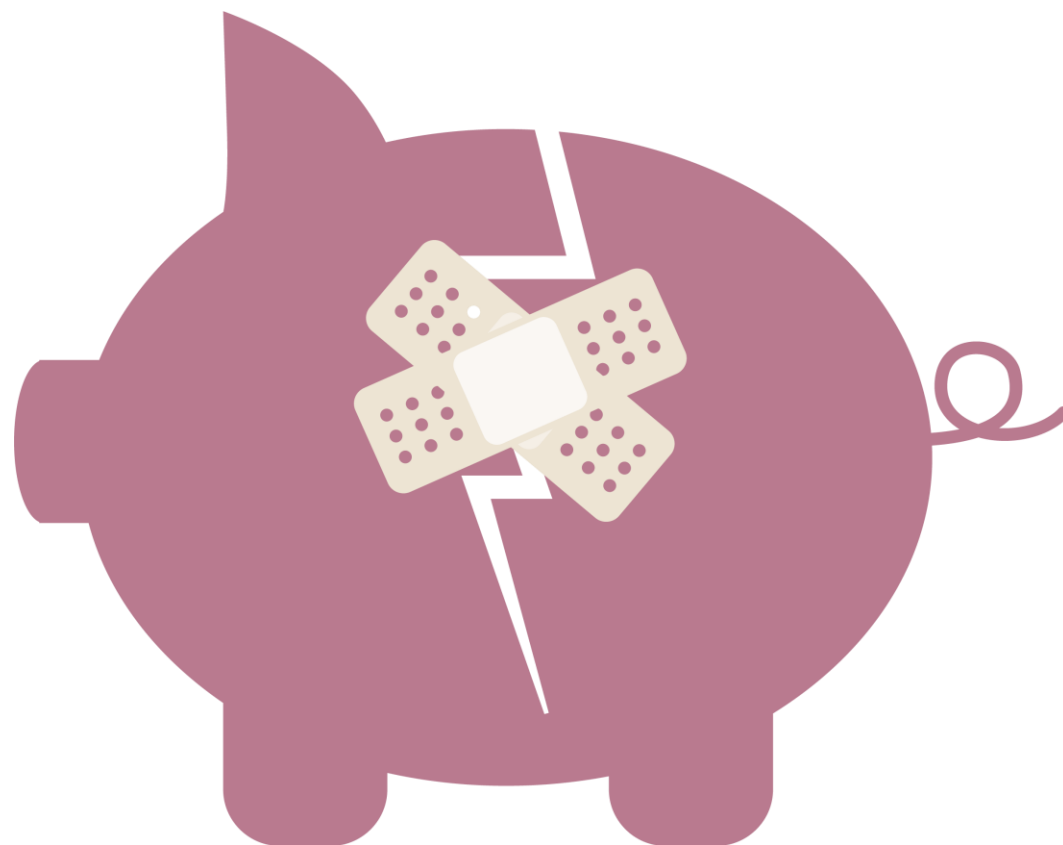
En plus de se préoccuper des services de la protection de la jeunesse, c'est en portant un regard sur l'ensemble des politiques qui influencent le développement des tout-petits (ex. : services éducatifs à l'enfance, éducation, santé et services sociaux, logement, revenu familial, etc.) que **l'action du commissaire sera la plus efficace**.



Porter une attention particulière aux enfants vulnérables

Le commissaire devra aussi être attentif à certains sous-groupes **qui sont particulièrement vulnérables.**

Les tout-petits vivant dans des familles à faible revenu, les tout-petits autochtones, les enfants ayant besoin de soutien particulier et les enfants immigrants et d'autres origines ethnoculturelles sont particulièrement touchés par les inégalités qui compromettent leur développement.



Voici quelques exemples d'inégalités subies par ces enfants :

- **47 %** des enfants des Premières Nations et **25 %** des enfants Inuit **vivent en situation de pauvreté** au Canada, tandis que le taux de pauvreté infantile est de 17,6 % pour l'ensemble des enfants canadiens.
- **40 %** des parents d'enfants ayant un handicap ou une incapacité ont eu **recours au réseau privé pour obtenir le rapport du professionnel** requis dans le cadre de la demande d'Allocation pour l'Intégration d'un enfant handicapé, car ils ne parvenaient pas à avoir accès aux services dans le réseau public.
- Les enfants dont les parents sont sans statut, étudiants étrangers ou travailleurs temporaires ne sont pas protégés par la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance. Ces familles n'ont donc **pas accès aux services de garde à tarif réduit** financés par le gouvernement.

BEEDIE, Natasha, David MACDONALD et Daniel WILSON. *Vers la Justice : s'attaquer à la pauvreté des enfants autochtones au Canada*, [En ligne], Upstream, 2019, 26 p. [www.afn.ca/wp-content/uploads/2019/07/Upstream_report_final-French-June-24-2019.pdf].

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES. « Enquête provinciale sur les pratiques inclusives dans les milieux de garde : des résultats maintenant disponibles ! », [En ligne]. [https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=5395&owa_no_fiche=24&owa_bottin=1].

A photograph of a woman with dark hair, wearing a light blue sweater, kissing a baby on the cheek. The baby is wearing a teal sweater and holding a blue block. They are outdoors in a grassy field with trees in the background. A red semi-circular graphic is overlaid on the left side of the image, containing white text.

**Un commissaire au bien-être
et aux droits des enfants à
l'écoute et efficace**

Nous espérons qu'à l'issue des travaux, le rôle du commissaire sera clarifié et complémentaire aux organisations déjà présentes dans l'écosystème, et qu'il ait les outils et ressources nécessaires afin de réaliser pleinement et efficacement son mandat.

L'importance de la collaboration

L'amélioration des conditions de vie des tout-petits nécessite la **collaboration** entre les différents **paliers** gouvernementaux, de même que l'implication **d'autres acteurs** que les décideurs politiques, comme les employeurs, les organisations communautaires et les organisations à but non lucratif.

À cet effet, l'Observatoire des tout-petits salue le fait que le futur commissaire au bien-être et aux droits des enfants sera nommé par l'Assemblée nationale et non par un ministère isolé, **renforçant ainsi l'idée que la petite enfance est l'affaire de tous.**

Il importe toutefois que le rôle du commissaire soit **circonscrit** et clarifié en **cohérence** avec les instances et organismes déjà existants pour éviter la confusion et la **duplication des ressources.**

L'importance des acteurs déjà présents auprès des familles

Afin de miser sur leur **compréhension fine des enjeux** vécus par les familles déjà soutenues par ces organisations, rappelons-nous l'importance de soutenir adéquatement les organismes communautaires et de mener un **travail de collaboration et de proximité** avec eux, des stratégies documentées* pour mieux rejoindre les enfants des familles plus vulnérables.



L'importance de l'évaluation des politiques publiques

L'Observatoire des tout-petits **salue aussi le rôle que le commissaire pourra jouer** dans l'évaluation des politiques publiques, tant dans la mise en œuvre que leurs impacts.

À ce jour, peu d'études évaluent les effets des politiques publiques sur le développement des tout-petits.

Pourtant, de telles études permettraient à la société québécoise de **prioriser** les politiques les plus efficaces et d'en **optimiser** la mise en œuvre, à la lumière des plus récentes avancées en matière de **savoirs expérientiels et scientifiques**.



L'importance de l'accès aux données

Afin de guider efficacement les actions gouvernementales en petite enfance, l'ensemble des acteurs impliqués doit être en mesure d'accéder à des **données de qualité**, dont la fréquence permet d'ajuster les interventions dans des **délais adéquats** et d'évaluer **leur efficacité**.

Par exemple, à l'instar du **modèle de données en continu** Population Data BC, le Québec pourrait mettre en valeur et faciliter l'accès aux données administratives et multisectorielles, afin de mieux guider les interventions en petite enfance et d'en mesurer pleinement les incidences.



La commissaire à la santé et au bien-être a d'ailleurs nommé, lors de son passage en commission parlementaire pour le projet de loi 3 sur les renseignements de santé et de services sociaux, **que l'accès rapide aux données demeure un enjeu d'actualité.**

L'importance de la participation citoyenne des enfants : des exemples inspirants

- À **Fortierville**, chaque année, les enfants sont invités à prendre la parole au conseil municipal afin d'y partager leurs besoins et ce qu'ils aimeraient mettre en place dans leur milieu. À la demande des enfants, des petits fruits ont été plantés au jardin communautaire et un projet de parc de planche à roulettes a été aménagé.
- Afin d'intégrer la vision des enfants dans l'élaboration du futur Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 de la Ville de Montréal, **l'organisation Concertation Montréal** a entrepris en juillet 2022 la consultation « Raconte-moi ta ville! », qui a pris la forme d'une série d'activités participatives ciblant les enfants âgés de 4 à 12 ans. Elle s'est déployée à la fois dans les parcs de la ville ainsi que dans les centres de la petite enfance.
- L'Arrondissement de **Rosemont–La Petite-Patrie** a réalisé une démarche de consultation en vue de réaliser un nouvel espace public pour enfants. L'une des étapes du projet était d'inviter les enfants à créer et à imaginer leurs activités autour des notions d'autonomie, de créativité et de jeu libre en contact avec la nature. Fort de cette consultation, le comité du projet a reçu près de 200 idées.



L'Observatoire des tout-petits
offre sa pleine et entière
collaboration aux futurs travaux du
Commissaire, afin de documenter
quelles mesures nous permettront
d'agir sur ces facteurs de risque et
de tisser un filet de protection
autour des familles.

Julie Cailliau

Directrice

j.cailliau@tout-petits.org

OBSERVATOIRE
des tout-petits



Fondation Lucie
et André Chagnon